

## Le métier d'Ambulancier

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Il assure, sur prescription médicale ou dans le cadre de l'aide médicale d'urgence, la prise en soin et/ou le transport de patients de tout âge de la vie dans des véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient.

L'ambulancier exerce son métier au sein d'une entreprise privée de transport sanitaire ou d'un établissement de santé, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.

Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipe de transplantation.



## Les conditions d'admission à la formation d'ambulancier

### Prérequis :

- Permis B en cours de validité (3 ans) ou de plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée,
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (R221-10)
- Certificat médical d'aptitude à la profession délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé.
- D'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur.

### Epreuves de sélection :

- Un dossier d'admissibilité (lettre de motivation et document manuscrit du projet professionnel) pour les non titulaires du baccalauréat
- un entretien d'admission (présentation orale en lien avec le stage d'observation & entretien de motivation).
- Une attestation de stage de 70 heures au sein d'une entreprise de transport sanitaire

## Les délais d'accès

**2 entrées en formation par an**

**Dates d'entrée en formation :**

**28 août 2024**

**Date du concours :**

Admissibilité : le 26 mars 2024

Admission : les 13 & 14 mai 2024

**15 janvier 2025**

**Date du concours :**

Admissibilité : le 11 octobre 2024

Admission : les 4 & 5 novembre 2024

La durée de formation	La capacité d'accueil	Le Tarif *	Le niveau de certification
<b>801 h :</b> 556 h / cours et 245 h /stages	75 élèves par an (37 ou 38 par promotion)	6806,00 €	Niveau 3

## Les objectifs de la formation : Aptitudes et Compétences visées

- ✓ Prise en Soins du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions : 175h Bloc 1
- ✓ Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état clinique du patient notamment ceux relevant de l'urgence : 210h Bloc 2
- ✓ Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité : 28h Bloc 3
- ✓ Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention : 35h Bloc 4
- ✓ Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité/gestion des risques : 105 h Bloc 5
  
- ✓ Stages : 11 compétences
  - + 4 stages en services hospitaliers  
(EHPAD, Rééducation, Psychiatrie 105 h ; SAMU – Urgences : 70 h)
  - + et 1 stage en société de transports sanitaires (70h)

Les méthodes pédagogiques	Les modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Face à face pédagogique</li> <li>- Travaux pratiques</li> <li>- Enseignements dirigés en petits groupes</li> <li>- Méthodes actives et participatives</li> <li>- Pédagogie inversée</li> <li>- Simulation et mises en situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle Continu des Connaissances</li> <li>- Évaluation des différents modules par les épreuves écrites, pratiques ou orales selon les modules</li> <li>- Évaluation des compétences en stage</li> </ul>

Taux de réussite	Taux de satisfaction *	Taux d'insertion dans l'emploi **	Taux d'interruption de la formation	Taux et causes d'abandon
84 %	96 %	100 %	1,6 %	3,2 % <small>(Financières et raison de santé)</small>

\*56 réponses / 56 élèves (février 2024)

\*\* 56 réponses / 56 diplômés (février 2024)

Les débouchés	Les évolutions professionnelles	Les passerelles
Travailler au sein d'une société publique ou privée	Ambulancier SMUR Régulateur dans l'entreprise Devenir chef d'entreprise de transport sanitaire	Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Assistant de régulation médicale, ...

### Contacts

Email : [ifa@chu-lille.fr](mailto:ifa@chu-lille.fr)  
 Tél : 03 20 44 55 23  
 Site internet [www.ifa.chu-lille.fr](http://www.ifa.chu-lille.fr)  
 Adresse : **Institut de Formation des Ambulanciers**  
 2 rue du docteur Schweitzer  
 59307 Lille Cedex

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Réfèrent handicap : 03 20 44 52 03  
 Institut de Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Témoignages

**Ludivine, élève ambulancier** : « Cette formation est une véritable découverte pour moi. Ce milieu ne m'était pas du tout familier donc je m'attendais à rencontrer des difficultés notamment dans l'apprentissage. Mais je me suis trouvée face à des intervenants si passionnés, qu'ils m'ont donné l'envie de m'investir. »

**Denis, élève ambulancier en reconversion** : « La formation d'ambulancier est adaptée à nos attentes et à nos capacités. Les cours dispensés sont de qualité par des formateurs très pédagogues. »

**Anthony, élève ambulancier** : « Cette formation nous responsabilise quant à nos futures charges professionnelles. De plus l'enseignement est de qualité. La quantité de travail est importante mais les formateurs sont là pour nous soutenir. »